

## **FOCUS ENTERTAINMENT**

Société Anonyme

11, Rue de Cambrai

75019 Paris

---

### **Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions**

Assemblée Générale Mixte du 12 septembre 2023

Résolution n°17

Finexsi Audit  
14, rue de Bassano  
75116 Paris  
S.A. au capital 57 803 €  
412 029 357 RCS Paris  
Société de Commissariat aux Comptes  
inscrite à la Compagnie Régionale de Paris

Deloitte & Associés  
6, place de la Pyramide  
92908 Paris-La Défense Cedex  
S.A.S. au capital de 2 188 160 €  
572 028 041 RCS Nanterre  
Société de Commissariat aux Comptes inscrite  
à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

## **FOCUS ENTERTAINMENT**

Société Anonyme

11, Rue de Cambrai

75019 Paris

---

### **Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions**

Assemblée Générale Mixte du 12 septembre 2023

Résolution n°17

---

A l'Assemblée générale de la société Focus Entertainment,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-177 et R.225-144 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur l'autorisation d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions au profit des bénéficiaires qu'il désignerait parmi les membres du personnel salarié tant de la Société que des entités qui lui sont liées dans les conditions visées à l'article L.225-180, I 1° du Code de commerce et/ou des mandataires sociaux visés à l'article L.225-185 du Code de Commerce, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Le nombre total des Options ainsi consenties ne pourra donner droit à la souscription ou à l'achat d'un nombre d'actions supérieur à deux cent cinquante mille (250.000).

Votre conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une durée de trente huit mois à attribuer des options de souscription ou d'achat d'actions.

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport sur les motifs de l'ouverture des options de souscription ou d'achat d'actions ainsi que sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat. Il nous appartient de donner notre avis sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions sont précisées dans le rapport du conseil d'administration et qu'elles sont conformes aux dispositions prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions.

Paris et Paris-La Défense, le 21 août 2023

Les commissaires aux comptes

Finexsi Audit

Deloitte & Associés

 Lucas Robin

 Julien RAZUNGLES

Lucas ROBIN

Julien RAZUNGLES